

Passes à poissons « liste 2 » du principe à la réalité

CNR - Philippe CASTEL

OFB - Pascal ROCHE

INTRODUCTION

- ❑ Ouvrages situés dans des tronçons classés en liste 2 (mise en conformité pour assurer la continuité écologique)
- ❑ **A partir des exemples de la petite centrale hydroélectrique (PCH) de Vallabrègues et sa passe à poissons (étude) et de la passe à poissons de l'Ouvèze (travaux) quels sont les principaux enjeux aux différentes phases des projets**
- ❑ Concertation CNR / OFB sur les différentes options répondant aux besoins et aux enjeux, afin d'optimiser la conception et la réalisation
- ❑ Au cours des études, échanges sur certains points de conception qui conditionnent la suite de ces études

Présentations des projets auprès des acteurs locaux (MRM, fédé de pêche,...) pour leur bonne information et recueillir leurs remarques

- ❑ **Rôle de l'OFB :**
 - Donne un avis au service instructeur sur les solutions proposées par CNR
 - Pour les projets complexes sur le Rhône, des points techniques avec CNR en cours d'étude, l'OFB indique si certains choix techniques risquent de ne pas répondre aux enjeux, échanges sur l'évolution de ces choix
 - Avis auprès de la DREAL sur le projet final
 - Visites en cours de travaux et participation au récolement

SOMMAIRE

1. Contexte / enjeux
2. Les grandes phases d'un projet
 - Faisabilité
 - Avant projet sommaire (AVP)
 - Etudes projet (PRO)
 - Réalisation
3. Conclusion

CONTEXTE / ENJEUX

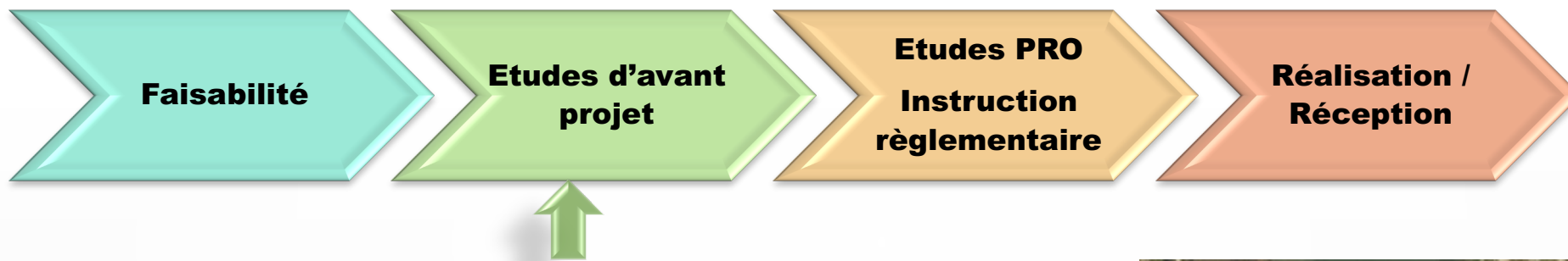
- Ouvrages dans les tronçons classés en liste 2 L.214-17 (2013) ⇒ nécessité de mise en conformité ⇒ impact sur la situation actuelle (modification de la circulation piscicole actuelle, ...)
- Enjeux piscicoles
- Contraintes de terrain : géotechnique,
- Enjeux sûreté et sécurité
- Enjeux industriels :
 - Exploitation, maintenance des ouvrages
 - Optimisation de la production et des coûts
- Enjeux locaux / nationaux
- REXs



Implantation de la PCH avec sa PàP

- Au plus proche du barrage si possible
- Sûreté
- Contrainte géotechnique





- Espèces
 - Toutes espèces dont aloses, lamproies marines, anguilles notamment anguilles mâles de moins de 50-60 cm
 - Grilles fines à espaces de 15 mm
 - Pertes de charges et difficulté de dégrillage

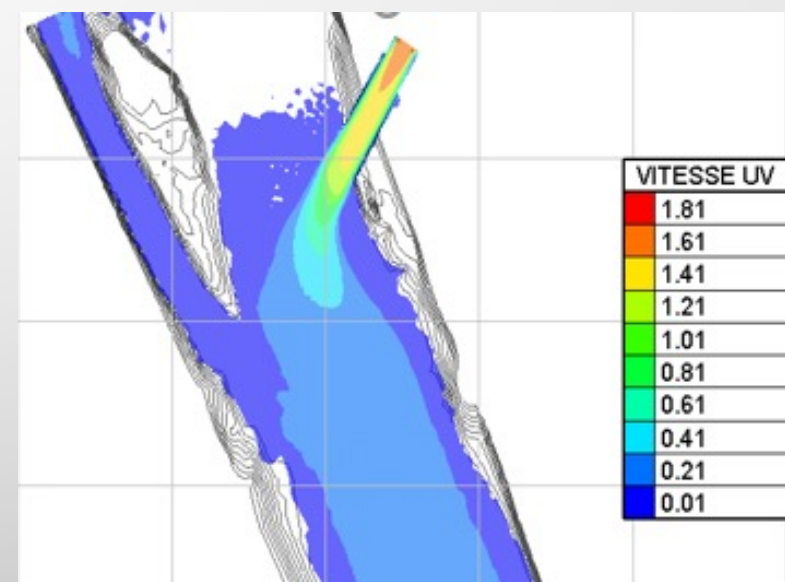
⇒ **profil de barreaux adapté**

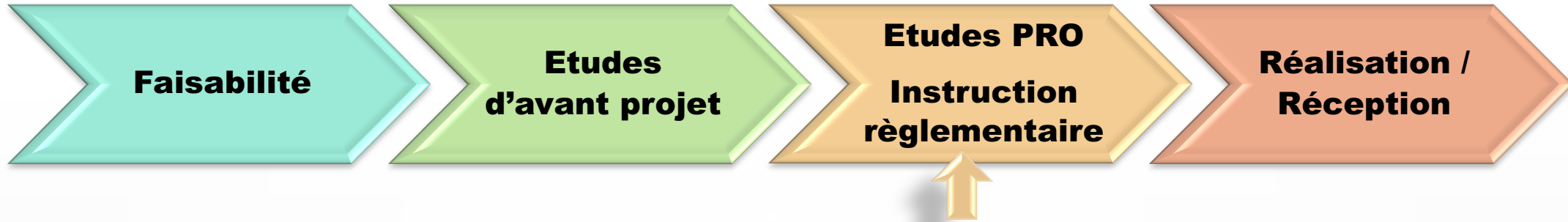
- Implantation
 - Quel impact sur PàP existante sur le seuil du Gardon ?
 - Attractivité de la PàP
 - Impact sur les berges à l'aval
 - Optimisation du profil hydraulique amont
 - Impact des flottants à l'amont

⇒ **orientation de la PCH**

L'avant projet est une donnée d'entrée essentielle du dossier réglementaire

- Étude d'impact
- Instruction (enquête publique, ...)

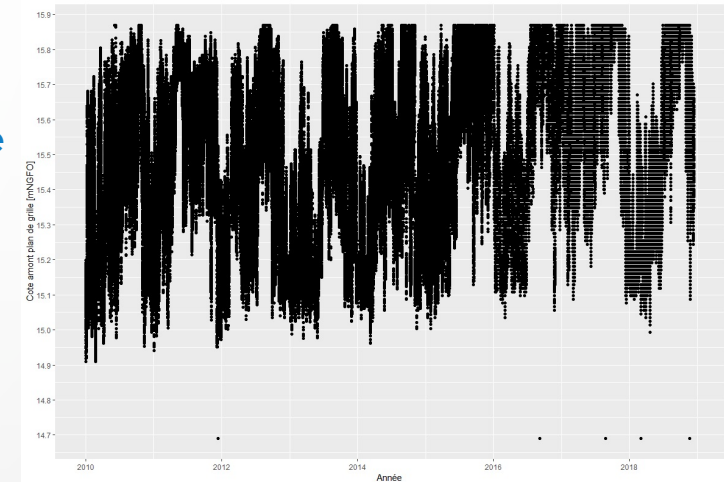




Dimensionnement des exutoires de dévalaison

- Règles de dimensionnement
- Optimisation du débit de dévalaison en maintenant l'efficacité

⇒ Dimensionnement basé sur les observations des niveaux amont



Grille de l'entrée de la PàP

- Privilégier l'absence de grille
- Protection contre l'entrée des flottants

⇒ Dimensionnement d'une grille laissant un espace libre de 3 m en-dessous (immergée pour les forts débits Rhône-Gardon). Les dispositifs de fixation seront installés et la grille sera mise en place si les observations montrent sa nécessité.

Les études PRO servent de base à la contractualisation du marché ⇒ fige la solution avec l'entreprise, toutes les modifications ultérieures sont hors marchés (difficulté voire impossibilité de réalisation, non maîtrise des coûts,)

CONCLUSION

Points forts :

- Gagnant / gagnant :
 - Ouvrages piscicoles dont le dimensionnement et la conception répondent autant que possible aux besoins et aux dernières préconisations
 - Prise en compte des contraintes de l'exploitant
 - Optimisation des coûts en prenant en compte les besoins à la source
- Outils numériques d'aide à la conception

Points de vigilance :

- Rôle de l'OFB : besoin de disponibilité pour les échanges techniques sur les solutions proposées par CNR
- Pas très chronophage, mais nécessite une réactivité importante de l'OFB/DREAL
- Analyse complète de la conception tout en ciblant les points de vigilance (dimensionnement suffisant pour attractivité acceptable, rugosité de fond, grilles en entrée des PàP ou en entrée des exutoires de dévalaison, ...)
- Complexité des dossiers



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ